

LA LUTTE SE POURSUIT

les actions du G7 pour
protéger les droits et une
meilleure représentation

SUIVI DES ENGAGEMENTS DU G7 POUR LA JUSTICE ENTRE LES SEXES

Depuis 2018, le W7 (Women 7) est un des groupes officiels de mobilisation du G7. Le W7 regroupe des organisations féministes et des militant-e-s des droits des femmes provenant des pays du G7 et d'ailleurs au monde pour formuler à l'intention du G7 des recommandations et des propositions sur l'égalité des genres et les droits des femmes. Au cours des sept dernières années, le G7 a posé certains gestes pour promouvoir la justice entre les sexes et l'équité. Notamment, il a créé des mécanismes consultatifs, il fait état des droits LGBTIQ+ et il a intégré à l'occasion des perspectives sexospécifiques dans de grands programmes comme le climat, la santé et la paix. Mais ces mesures demeurent précaires. Les engagements du G7 ne se sont pas souvent traduits en politiques concrètes ni en financement. Or, faute de responsabilité bien nette, même des gains obtenus à la dure risquent d'être subtilement inversés voire oubliés. Le progrès, là où il existe, est inégal et étonnamment facile à réduire à néant.

Les mécanismes internationaux — accords de principes, organismes de contrôle, procédures spéciales, commissions et cadres régionaux — existent pour fournir collectivement une infrastructure juridique et politique internationale afin d'assurer la protection et l'avancement des droits des femmes et les droits de la personne dans le monde.

Des résolutions comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la Déclaration et le programme d'action de Beijing et la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies ont joué un rôle déterminant pour créer des normes mondiales et mobiliser les énergies en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et des droits des femmes. Toutefois, leur efficacité est mitigée et souvent restreinte par plusieurs problèmes systémiques et contextuels. Trente ans après la déclaration de Beijing, les menaces aux droits et à la protection des femmes et des filles, notamment leurs droits reproductifs et la liberté des personnes LGBTQIIA+, se multiplient. Il existe de la violence active envers les personnes qui défendent l'intersectionnalité et le féminisme lesquels sont traités comme des idéologies à modifier ou à ignorer à volonté plutôt que comme des cadres d'analyse pour mieux comprendre et organiser les connaissances entourant les droits de la personne et l'exercice de ces droits.

Nous demandons au G7 de protéger le multilatérisme et l'architecture mondiale des droits de la personne et de l'égalité entre les sexes : Les pays du G7 doivent défendre l'intégrité des Nations Unies et des autres institutions multilatérales qui sont des plateformes pour promouvoir l'égalité et les droits. Ce qui inclut résister aux efforts pour supprimer les droits et affaiblir les références à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR), au genre et aux droits de la personne dans les négociations mondiales, soutenir la diplomatie inclusive et verser un financement suffisant et prévisible aux principaux organismes onusiens et mécanismes de protection des droits de la personne.

Renforcer les mécanismes de responsabilité en matière de droits de la personne et d'accès à la justice : La responsabilité est essentielle au respect des droits. Les pays du G7 doivent renforcer les institutions indépendantes des droits de la personne; ils doivent leur fournir les ressources et des mandats pour surveiller et agir en cas de violations; et ils doivent créer des mécanismes transparents pour assurer que les gouvernements s'acquittent de leurs obligations. Il doit exister des voies légales que peuvent emprunter les personnes et les communautés aux prises avec de la discrimination, de la violence ou de l'oppression systémique.

PRÉCARITÉ DES GAINS ET CHEMIN À PARCOURIR : À LA HAUTEUR DU MOMENT POLITIQUE

Recul des droits : revirement des droits de la personne et des libertés démocratiques dans le monde

Partout dans le monde, on assiste au recul coordonné et systémique des droits de la personne. Une marée montante d'autoritarisme, de populisme d'extrême droite et d'idéologies sexistes érode des décennies de progrès en matière d'égalité des genres, de santé et de droits sexuels et reproductifs, de droits LGBTQ+, de justice raciale et de libertés démocratiques. Ces mouvements ne sont pas isolés. Au contraire, ils sont interreliés dans des réseaux transnationaux qui visent à réprimer les libertés et l'autonomie corporelles, à enraciner l'exclusion, à supprimer la dissidence et à saper les institutions démocratiques et les organismes de la société civile.

Au cœur de ce ressac se situe une montée de l'autoritarisme et de la gouvernance d'extrême droite ancrés dans des idéologies patriarcales, nationalistes et xénophobes. Ces régimes présentent la santé et les droits sexuels et reproductifs, l'égalité entre les hommes et les femmes et l'inclusion comme autant de menaces aux valeurs traditionnelles et ils utilisent la panique morale et la désinformation pour justifier la censure, le contrôle et la répression de la société civile. De plus en plus, les mouvements féministes, queer et de justice raciale sont qualifiés d'extrémistes, conduisant aux restrictions légales visant les manifestations et au harcèlement des ONG et des activistes.

Le recul des droits n'est pas une crise localisée et transnationale. La communauté internationale, incluant les pays du G7, doit faire face à la vérité désagréable de l'érosion de la démocratie et des violations des droits de la personne et reconnaître qu'il ne s'agit pas de menaces lointaines, mais de phénomènes se déroulant à l'intérieur même de leurs frontières. Dans le Royaume-Uni et dans certaines parties du Canada, les droits des personnes trans sont de plus en plus menacés par des efforts pour restreindre leur accès aux soins d'affirmation de genre ainsi que par l'hostilité politique grandissante à l'endroit de personnes de diverses identités de genre. Au R.-U., cette tendance s'accompagne de nouvelles lois qui limitent le droit de manifester et rétrécissent encore davantage l'espace civique. En France et au Canada, la violence policière croissante continue de toucher de façon disproportionnée les communautés racisées, et les débats sur la laïcité marginalisent les femmes et les filles de confession musulmane. En Allemagne, les narratifs d'extrême droite façonnent de plus en plus le discours public, notamment sur les enjeux de migration et de genre. Ces développements indiquent un besoin urgent de vigilance et d'efforts collectifs pour assurer la protection et l'avancement des droits de la personne même dans les démocraties plus fermement établies.

En même temps, le système multilatéral, en particulier des Nations Unies, fait l'objet d'attaques croissantes. Les acteurs de l'extrême droite et opposés aux droits travaillent activement à miner l'autorité de l'ONU en matière de droits de la personne et d'égalité entre les sexes, ciblant les institutions comme la Commission de la condition de la femme et le Conseil des droits de l'homme. Leurs efforts s'appuient souvent sur des réseaux coordonnés de pays et d'organismes conservateurs qui veulent édulcorer les engagements internationaux, en particulier lorsqu'il s'agit de santé et de droits sexuels et reproductifs (SDSR). Et cette régression politique est exacerbée par une crise financière grandissante dans le système onusien. Des organismes comme le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et l'OMS — qui sont essentiels pour fournir les

services de SDSR et les interventions sanitaires – sont de plus en plus sous-financés, certains États membres réduisant ou retirant leur soutien. Ces contraintes financières affaiblissent la capacité des Nations Unies à tenir les États responsables, à soutenir les initiatives locales et à répondre aux crises mondiales, minant d'autant le multilatérisme à un moment où la solidarité internationale est des plus nécessaires.

Pour surmonter ces défis, il faut de la résistance soutenue, de la solidarité intersectionnelle et un engagement indéfectible à l'égard de la gouvernance inclusive et fondée sur les droits. Afin de contrer le recul grandissant des droits et la propagation d'idéologies d'exclusion, les pays du G7 doivent agir de façon urgente et unie. Les recommandations suivantes décrivent des mesures clés pour assurer la protection et l'avancement des droits de la personne, incluant la SDSR, la démocratie et la justice à domicile et dans le monde :

Réaffirmer et renforcer les protections en matière de droits de la personne : Les gouvernements du G7 doivent appliquer et élargir les protections juridiques pour les femmes, les filles, les personnes LGBTQ+, les personnes migrantes, les communautés racisées et les peuples autochtones. Ce qui inclut résister aux lois qui restreignent l'accès aux soins d'affirmation de genre, aux droits reproductifs et à l'autonomie corporelle et les inverser. Les pays doivent entièrement s'acquitter de leurs obligations internationales en matière de droits de la personne, incluant les droits reliés à la SDSR et à l'égalité entre les hommes et les femmes, et s'assurer que ces droits sont enchâssés dans leurs lois et leurs politiques nationales.

Protéger l'espace civique et la participation démocratique et y investir : La capacité de la société civile de fonctionner librement est une pierre angulaire de la démocratie. Les pays du G7 doivent révoquer les lois qui restreignent les droits de manifester, qui surveillent les activistes ou qui limitent la liberté d'expression et d'association. Ils doivent fournir du financement soutenu et flexible aux mouvements féministes et aux groupes de femmes, aux groupes dirigés par des jeunes et aux organismes communautaires, en particulier aux groupes qui sont dirigés par des communautés historiquement marginalisées, et ils doivent veiller à ce qu'ils participent véritablement à l'élaboration des politiques et à la gouvernance.

Assurer la sécurité des activistes et les soutenir : Étant donné que les défenseurs des droits de la personne font de plus en plus l'objet de menaces, les pays du G7 doivent fournir des mesures législatives et financières qui garantissent leur sécurité. Ce qui inclut adopter des protections nationales pour les activistes et les lanceurs d'alerte, soutenir des mécanismes d'intervention d'urgence et assurer que les défenseurs des droits, en particulier les femmes et les activistes LGBTQ+ et autochtones, sont en mesure de faire leur travail sans crainte de harcèlement, de violence ou de persécution de l'État.

Combattre l'extrémisme de droite et les narratifs contre l'égalité des sexes et les droits de la personne : Les gouvernements doivent adopter des mesures proactives pour contrer la propagation des idéologies de l'extrême droite, la désinformation et les discours haineux visant les personnes de diverses identités de genre, les communautés racisées et les défenseurs des droits de la personne. Ce qui inclut réglementer les plateformes en ligne, investir dans l'éducation du public à la justice entre les sexes et au pluralisme, et tenir les autorités publiques responsables d'une rhétorique qui incite à l'exclusion ou à la violence.

Dénoncer l'apartheid sexospécifique et l'oppression extrême fondée sur le sexe : Les pays du G7 doivent appliquer des mesures concertées contre l'oppression systémique fondée sur le sexe, incluant utiliser les mécanismes de responsabilité internationale et la diplomatie ciblée. L'Afghanistan, pays où les femmes et les filles sont systématiquement exclues de la vie publique, est un exemple on ne peut plus clair. Le leadership du G7 est critique pour répondre à de telles violations et pour renforcer les normes internationales qui rejettent toutes les formes d'apartheid fondé sur le sexe.

Mettre fin à la violence fondée sur le sexe – un impératif mondial en matière de responsabilité et de justice centrée sur les survivant-e-s.

La violence à l'endroit des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre est une des violations aux droits de la personne les plus répandues et fortement enracinées. Elle traverse les frontières et les communautés et se manifeste dans violence d'un partenaire intime, dans la violence sexuelle, dans les féminicides et dans le harcèlement en ligne. Dans les pays démocratiques les plus pauvres jusqu'aux plus riches, la violence fondée sur le sexe continue d'augmenter, révélant non seulement des inégalités de genre systémiques, mais également l'inaction des pouvoirs politiques.

À travers le monde, près d'une femme sur trois a fait l'objet de violence physique ou sexuelle durant sa vie et le plus souvent aux mains d'un partenaire intime. Et les pays du G7 sont loin d'être à l'abri. Au Canada, les agressions sexuelles de la part de partenaires intimes ont monté en flèche, soit de 160 % depuis 2014, et les femmes autochtones sont démesurément touchées. Au R.-U., plus d'un million de crimes contre les femmes ont été signalés en 2023, tandis que les deux tiers des femmes à la recherche d'un refuge ont dû être refusés en raison du manque de financement. Les survivant-e-s sont trop souvent obligés de choisir entre retourner à une situation de violence ou vivre l'itinérance – un exemple bien réel de l'intersection entre la violence fondée sur le sexe et la crise de logement. En France, le système de justice a été mis sous les feux de la rampe dans la foulée du procès en 2024 de 51 hommes accusés de l'agression sexuelle sur plusieurs années de Gisèle Pelicot, un drame exposant de profondes défaillances systémiques.

Les déplacements, les conflits armés, la pauvreté et le ressac à l'endroit des droits des femmes continuent d'intensifier la violence fondée sur le sexe partout au monde. Dans le contexte de pays comme l'Afghanistan et le Soudan, la violence fondée sur le sexe sert d'outil de contrôle et d'oppression. Entretemps, les plateformes en ligne sont un nouveau territoire pour blesser et cibler les femmes, les personnes LGBTQIA+ et défenseurs de droits par des menaces et du harcèlement.

La persistance de la violence fondée sur le sexe si répandue est l'échec d'une volonté politique de s'y opposer. Les personnes survivantes ont besoin de plus que de paroles; elles ont besoin de sécurité, de justice et d'investissement soutenus dans des services, notamment elles ont besoin d'accès à un logement sûr, d'aide juridique, de soins de santé et de soins sensibles aux traumatismes subis. Contrer la violence fondée sur le sexe doit être au cœur de tous les programmes gouvernementaux d'égalité entre les sexes et de droits de la personne. Les recommandations suivantes décrivent les principales mesures que doivent mettre en œuvre les pays du G7.

Investir dans la prévention et les soins centrés sur les personnes survivantes : Étendre les programmes d'éducation, les initiatives de responsabilité des contrevenants et les parcours de justice réparatrice axés sur les capacités des survivant-e-s qui s'attaquent aux causes fondamentales de la violence fondée sur le sexe. Fournir des services à long terme de lutte contre la violence fondée sur le sexe pour les survivant-e-s, incluant des refuges d'urgence, du logement de transition et permanent, de l'aide juridique et des services de santé sensibles aux traumatismes vécus et à la culture des personnes.

Intégrer le logement comme solution de base pour contrer la violence fondée sur le sexe : Reconnaître que l'accès à un logement sécuritaire, abordable et assorti de services de soutien est essentiel à la sécurité et au rétablissement des survivant-e-s. Accroître l'investissement dans l'infrastructure des refuges, étendre l'accès aux services de soutien au logement à long terme et éliminer les obstacles pour les groupes marginalisés. Créer et financer des plans nationaux de logement qui priorisent expressément les besoins des femmes et ceux des personnes de diverses identités de genre, en mettant l'accent sur l'abordabilité, l'accessibilité et la sécurité, et adopter des mesures de protection contre l'éviction et la discrimination dans le marché du logement locatif et assortir ces mesures de protection spéciales pour les survivant-e-s de violence, pour les locataires racisés et pour les personnes au statut juridique précaire.

Renforcer les protections du marché du travail : Adopter, en consultation avec les travailleurs et travailleuses et les organisations patronales, une approche inclusive, intégrée et sensible au genre pour la prévention et l'élimination de la violence et du harcèlement au travail, notamment dans les secteurs d'emplois informels et précaires. Réformer les lois du travail et de l'emploi et la réglementation conformément à la Convention 190 de l'OIT, incluant exiger de tous les employeurs qu'ils adoptent de strictes politiques contre le harcèlement et la violence, notamment des mesures de prévention, des mécanismes efficaces de plainte et de règlement de différends, des mesures de soutien, des services et des recours.

Comblent le fossé du pouvoir : faire progresser l'égalité entre les sexes et la représentation au sein du leadership

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre demeurent sous-représentées à tous les niveaux décisionnels. Seulement 27,2 % des parlementaires dans le monde sont des femmes et les pays du G7 ne sont pas plus près que les autres pays de combler ce fossé. Au mois de mars 2025, seuls la France et le Royaume-Uni se trouvaient dans le 50e centile supérieur pour le pourcentage de femmes siégeant au parlement national. À ce rythme, la parité entre les sexes dans les législations nationales ne sera pas atteinte avant 2063.

Les barrières structurelles continuent d'entraver la participation des femmes. La violence afin d'intimider et de réduire au silence les femmes et les personnes de diverses identités de genre est une des barrières les plus généralisées. Les menaces de mort, menaces de viol, menaces assistées par la technologie – comme la divulgation de données personnelles, le cyberharcèlement, l'hypertrucage et le partage non consensuel d'images – sont devenues des moyens répandus pour exclure les voix marginalisées de l'espace politique. Ces attaques sont renforcées par des stéréotypes enracinés fermement selon lesquels les femmes et les personnes de diverses identités de genre seraient des leaders moins compétents ainsi que par des inégalités systémiques : accès inégal au financement pour les campagnes, réseaux politiques limités et fardeau démesurément lourd des tâches non rémunérées liées aux soins. Tant que ces obstacles croisés (intersectionnels) ne seront pas démantelés, une véritable démocratie demeurera hors de portée. Afin de combler ces écarts persistants et d'assurer aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre la participation pleine et entière à la vie politique, les pays du G7 doivent poser des gestes audacieux et concertés et donner suite aux recommandations suivantes :

Imposer des quotas de genre et des mesures paritaires : Les pays du G7 doivent adopter des quotas de genre et prescrire des nominations paritaires hommes/femmes à tous les niveaux de gouvernement. Les données indiquent que les pays dotés de quotas de genre élisent un nombre significativement plus élevé de femmes – soit 26 % de plus à comparer à 21 % dans les pays qui n'en ont pas. Les efforts volontaires ne suffisent pas.

Établir et appliquer des paramètres de responsabilité : Établir des objectifs ambitieux assortis de délais pour l'atteinte de la parité de genre dans la représentation politique; et appuyer ces objectifs par une surveillance transparente des données, la production de rapports publics et l'examen régulier des progrès.

Combattre la violence facilitée par la technologie : Soumettre les entreprises de technologie à des obligations contraignantes en matière de prévention, de surveillance et de suppression de la violence sexospécifique sur leurs plateformes. Les gouvernements doivent tenir les entreprises responsables du non-respect de ces obligations, leur imposer des amendes sévères et s'assurer que l'on rende justice aux survivant-e-s.

Investir dans le renforcement des capacités de leadership des femmes et des personnes de diverses identités de genre : Lancer et étendre les programmes nationaux qui préparent les femmes et les personnes de diverses identités de genre à assumer des fonctions de leadership en offrant du mentorat, de la formation politique, de l'aide financière et l'accès à des réseaux qui égalisent les chances entre les hommes et les femmes.

Mettre en œuvre la recommandation générale no 40 du Comité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) des Nations Unies : Agir de toute urgence pour assurer une représentation égale et inclusive des femmes dans tous les systèmes de décision, incluant reconnaître et prendre en compte les iniquités dans les rôles des hommes et des femmes qui continuent de nuire à l'avancement, comme le fardeau des soins non rémunérés, et qui sont un obstacle important à l'atteinte des droits pleins et entiers des femmes.

SOUTENIR LES MOUVEMENTS FÉMINISTES COMME IMPÉRATIF DE POLITIQUE PUBLIQUE

Les mouvements féministes sont un moteur essentiel à l'avancement de l'égalité entre les hommes et les femmes et à la protection des droits des femmes. La recherche démontre systématiquement que les mouvements féministes forts et autonomes sont le facteur le plus important pour provoquer des changements de politiques et mettre fin à la violence faite aux femmes. Les pays où les mouvements de femmes sont forts ont un plus grand nombre de politiques intégrées et moins de préjugés à l'égard de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le financement pour le développement et l'égalité de genre est essentiel. En 2021-2022, l'Aide publique au développement (APD) a accordé moins d'importance à l'égalité de genre et le financement des groupes de défense des droits des femmes est demeuré négligeable; moins de 1 % d'APD a été attribué à des initiatives pour l'égalité de genre. Comme les femmes et les filles sont exposées de façon disproportionnée aux retombées des conflits et de la violence, des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement et de la pauvreté et de l'inégalité, pour prévenir les reculs en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde, il est plus impératif que jamais de renverser les compressions profondes dans les budgets de l'APD et de prioriser le financement durable, à long terme, et flexible des groupes de défense des droits des femmes, en particulier à l'échelle locale et dans les contextes les plus vulnérables.

Les pays du G7 ont mis en place un certain nombre de mécanismes, comme le GEAC (Gender Equality Advisory Committee), afin de renforcer la collaboration avec les organisations féministes et de soutenir des politiques et du financement intégrant l'égalité de genres, mais ces mécanismes demeurent fragmentaires et inégalement appliqués. Les gouvernements devraient institutionnaliser la consultation féministe afin que les organisations féministes soient parties prenantes des décisions.

La budgétisation sensible aux sexes en tant qu'outil d'analyse et de planification budgétaires pour corriger les disparités sexospécifiques fait en sorte que les fonds publics soient alloués à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le Canada a adopté l'analyse comparative entre les sexes plus pour évaluer les répercussions de ses politiques et programmes sur divers groupes ainsi que la *Loi de 2018 sur la budgétisation sensible aux sexes*; laquelle loi exige un rapport annuel sur les effets sexospécifiques des mesures budgétaires. Toutefois, l'analyse comparative entre les sexes plus laisse beaucoup à désirer, notamment en ce qui concerne son application significative dans les projets et les politiques gouvernementales et dans les programmes de financement. Au Canada, l'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente plus a créé plus de remous. Elle évalue les problèmes historiques et actuels auxquels font face les femmes autochtones, incluant les effets de la colonisation et des traumatismes intergénérationnels.

Les organisations féministes jouent un rôle déterminant pour surveiller les pays du G7 et exercer des pressions sur les gouvernements afin qu'ils respectent leurs engagements en matière d'égalité des genres. Ce travail de responsabilisation toutefois est loin de se faire automatiquement. Il

exige des ressources soutenues, d'y consacrer une attention particulière et des mécanismes transparents. Pour surveiller les progrès, émettre des communiqués et mettre en relief les lacunes, il faut non seulement de l'expertise technique et l'accès aux données, mais aussi une volonté politique, des alliances solides et une infrastructure collaborative.

Alliance féministe pour les droits des femmes

Une alliance féministe et la participation avec les gouvernements reposent sur des partenariats soutenus, équitables et inclusifs entre les organisations féministes et les acteurs gouvernementaux. Ce qui veut dire non seulement appuyer les causes féministes, mais aussi faire en sorte que les voix féministes — notamment celles des groupes marginalisés — participent activement à l'élaboration des politiques et aux décisions à toutes les étapes du processus. Cette participation est la plus efficace lorsqu'elle prend appui sur un programme commun et à long terme de changements systémiques plutôt que sur des collaborations à court terme ou transactionnelles.

Établir des mesures de participation cohérentes : Fixer un seuil minimum (p. ex., 30 %) pour la représentation féministe au sein des organismes consultatifs à tous les niveaux du gouvernement.

Financer des programmes de développement du leadership : Soutenir des initiatives qui préparent les femmes et les personnes de diverses identités de genre à occuper des rôles stratégiques et de défense, à faire carrière en politique, incluant le mentorat, la formation liée aux campagnes et le réseautage.

Financement pour la mobilisation féministe et la construction d'un mouvement

Les mouvements de femmes ont absolument besoin de financement flexible et soutenu pour s'organiser efficacement aux échelles nationale, régionale et transnationale, accroître leur impact et favoriser la solidarité entre les mouvements. Les dons au titre d'interventions rapides ont permis aux activistes de quelque 131 pays de contrer des menaces en temps réel et de saisir des occasions de changement social. Néanmoins, malgré leur efficacité démontrée, les organisations féministes reçoivent un maigre 0,13 % de l'aide bilatérale totale pour l'égalité entre les sexes, ce qui les laisse extrêmement sous-financées à comparer aux groupes opposés aux droits qui sont, en revanche, bien financés. Faute de financement de base et à long terme, les mouvements féministes ont du mal à maintenir leur élan, à protéger leurs membres et à provoquer des changements structurels durables. Les données démontrent que lorsque les groupes de défense des droits des femmes reçoivent du financement soutenu, leur capacité à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles s'accroît considérablement.

Les pays du G7 doivent tracer la voie de la lutte contre la violence fondée sur le sexe dans le monde par la diplomatie, l'aide au développement et l'aide humanitaire. Ce qui inclut fournir des ressources aux groupes de femmes locaux et aux organisations féministes, financer les interventions en matière de violence fondée sur le sexe dans les zones de crise et contester la discrimination entre les hommes et les femmes dans les forums internationaux à l'aide des mesures suivantes :

Soutenir l'action mondiale : Fournir du financement durable et pluriannuel et exiger des comptes pour garantir que les ressources atteignent les mouvements de base et les groupes et personnes les plus touchés par les politiques du G7.

Prioriser les changements à long terme : Les mouvements ont besoin de financement de base et soutenu — pas uniquement de financement de projets et de subventions à court terme — pour renforcer leurs capacités, soutenir leur élan et obtenir des résultats durables. Le financement flexible permet aux mouvements féministes de répondre rapidement aux crises, de résister au ressac, de saisir de nouvelles occasions, de protéger les activistes et de soutenir leur élan pour le changement.

Augmenter les fonds pour l'égalité des genres : Le GEAC (conseil consultatif pour l'égalité des genres) du G7 a recommandé que 20 % de tous les investissements pour l'aide au développement aient comme priorité l'avancement des droits des filles et des femmes, l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes. Il s'agit d'une augmentation substantielle par rapport au pourcentage de base actuel. Le but est de faire en sorte que l'égalité des genres ne soit pas simplement une considération secondaire, mais bien un objectif principal d'une partie importante de dépenses pour l'aide.

Mesurer le succès et la responsabilité

Les dirigeants du G7 devraient définir des engagements mesurables assortis de délais pour tous les secteurs prioritaires en ce qui concerne d'égalité entre les hommes et les femmes, comme les secteurs de l'économie, la justice, la résilience climatique, l'infrastructure de soins, la santé et les droits sexuels et reproductifs et la protection des défenseurs des droits de la personne. Ces engagements doivent s'appuyer sur des données désagrégées et inclure des seuils minimums et des indicateurs clairs et ils doivent s'inscrire dans les cadres mondiaux existants comme les objectifs de développement durable (ODD) et la déclaration et le programme d'action de Beijing. Chaque engagement devrait être assorti d'un plan de mise en œuvre transparent, de financement suffisant et de mécanismes de contrôle indépendants, mis au point en collaboration avec des groupes féministes de la société civile. Afin d'assurer la reddition de comptes et de corriger au besoin les trajectoires, il faudrait intégrer officiellement aux processus du G7 des examens de progrès menés en consultation avec la société civile.

Des examens par les pairs parmi les membres du G7 sont également une façon de promouvoir la responsabilité mutuelle. Le rapport de 2021 du GEAC du G7 inclut des propositions relatives à un mécanisme de surveillance de l'égalité entre les hommes et les femmes et de reddition de compte, soulignant la valeur de fixer des repères pour mesurer les progrès des États membres. Le tableau de bord du G7 sur les écarts sexospécifiques fournit un cadre pour contrôler les progrès sur l'égalité des genres utilisant des indicateurs convenus extraits d'ensembles de données existants. L'harmonisation des engagements du G7 avec des cadres internationaux, comme les objectifs de développement durable (ODD), renforce la cohérence et la responsabilité. La Feuille de résultats UN-SWAP en matière d'égalité des sexes est un guide technique pour mesurer les progrès en matière d'égalité de genre et elle s'inscrit dans les priorités de ODD.

Des organismes indépendants comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) jouent un rôle crucial dans le contrôle des engagements du G7. Le rapport 2023 sur la mise en œuvre de l'égalité des genres par le G7 de l'OCDE évalue les progrès réalisés dans les pays du G7 par rapport à leurs engagements depuis 2017.

L'évaluation et les mesures efficaces sont renforcées par la confiance, l'ouverture et les objectifs partagés des gouvernements, de la société civile et des institutions multilatérales. Sans soutien véritable — financier, logistique et politique — le travail pour responsabiliser les détenteurs du pouvoir risque de devenir symbolique plutôt que transformateur.

Surveillance et rapports indépendants : Travailler de concert avec les organisations féministes et de défense des droits de la personne et avec des organismes externes, utiliser les cadres multilatéraux et s'enligner sur les ententes internationales pour mesurer de façon transparente les progrès et rendre compte de l'atteinte de jalons importants en matière d'égalité des genres.

Utiliser des données ventilées en fonction des genres et croisées : Il est essentiel de recueillir et d'analyser des données ventilées en fonction du genre, de l'âge, de la race et d'autres facteurs croisés. Cette collecte de données devrait être culturellement sensible et utiliser des cadres féministes.

Encourager l'engagement de la société civile : L'engagement d'organisations féministes et de groupes communautaires dans la surveillance et l'évaluation des engagements du G7 assure la présence de perspectives variées et favorise la reddition de comptes.

ANNEXE 1

Repenser la sécurité : défier les répercussions sexospécifiques des conflits et de la militarisation

Les dépenses militaires mondiales ont atteint 2,718 milliards de dollars en 2024, une augmentation de 9,4 % par rapport à 2023 – la hausse annuelle la plus importante depuis la fin de la guerre froide. Cette tendance indique un changement dangereux dans les priorités mondiales : les ressources sont détournées de l'aide humanitaire, de l'adaptation climatique et des dépenses sociales pour nourrir les budgets militaires. De telles réaffectations reflètent une conception étroite et à court terme de la sécurité, une conception qui priorise les interventions armées plutôt que la diplomatie, la militarisation au détriment des droits de la personne et les bénéfices des entreprises aux dépens du mieux-être collectif.

Cette stratégie de sécurité militariste n'a pas engendré la paix ni la stabilité; au contraire, il y a présentement 56 conflits armés au monde. Ces conflits croissants ont intensifié la destruction écologique, la pauvreté et les déplacements; ils touchent démesurément les femmes, les filles et les communautés marginalisées qui en supportent le fardeau le plus lourd. Dans des pays comme l'Afghanistan, la Palestine, la Syrie, l'Iran, le Soudan et l'Ukraine, la violence militariste et l'autoritarisme continuent d'éroder les droits, de restreindre les libertés et de dévaster des collectivités. Les bombardements sans discernement, la violence systémique fondée sur le sexe et l'érosion du droit humanitaire international sont des caractéristiques répandues dans les conflits modernes, favorisées par l'accroissement incontrôlé de la puissance militaire et les bénéfices excessifs des marchands d'armes et des entreprises technologiques.

Le militarisme exacerbe dangereusement l'inégalité entre les sexes. Il enracine le pouvoir patriarcal, normalise la violence et la peur comme outils de contrôle, amplifie la violence à l'endroit des femmes et des personnes LGBTQI+ et mine les occasions de participation équitable aux efforts de paix et de gouvernance. Bien loin d'assurer la sécurité, la militarisation a augmenté l'insécurité – en particulier pour ceux qui sont déjà marginalisés.

Il existe toutefois une alternative bien claire. L'égalité entre les hommes et les femmes est un des indicateurs de paix les plus fiables, plus encore que le PIB d'un pays, que son statut démocratique et que sa composition religieuse. Les pays qui prônent l'égalité entre les hommes et les femmes sont moins susceptibles d'amorcer des conflits, ils résistent mieux aux crises et sont plus enclins à investir dans des modes de gouvernance durables et démocratiques. Les approches féministes en matière de consolidation de la paix, enracinées dans les soins, l'équité et la résilience communautaire, proposent des réponses préventives et holistiques face aux conflits et aux changements climatiques. Pour remédier aux répercussions sexospécifiques des conflits et de la militarisation, nous demandons aux gouvernements des pays du G7 de :

- Cesser de détourner des initiatives humanitaires et climatiques les ressources publiques pour les affecter aux dépenses militaires. Réaffecter les montants alloués aux budgets militaires à la consolidation de la paix, au désarmement et aux actions climatiques justes pour les hommes et les femmes.
- Travailler de concert avec les organisations féministes qui œuvrent pour la consolidation de la paix à la conception et au déploiement de stratégies qui font progresser la sécurité humaine et la durabilité écologique.
- Aborder la misogynie et la violence fondée sur le sexe comme les moteurs fondamentaux des conflits. Investir dans des programmes sexotransformateurs, incluant des initiatives qui défient les masculinités militarisées et font la promotion de normes équitables auprès des hommes et les garçons.

- Garantir la pleine participation égale et véritable des femmes, des personnes non binaires et des personnes de diverses identités de genre aux corps décisionnels, notamment dans les négociations de paix et pour le désarmement, la gouvernance climatique et les processus de rétablissement après un conflit.
- Respecter les engagements internationaux en vertu de la Déclaration et du programme d'action de Beijing, de la Commission pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, et harmoniser toutes les politiques nationales et étrangères avec les principes de soins, de dignité, d'équité, de justice et de durabilité.
- Les crises interreliées causées par les changements climatiques, les conflits et les inégalités exigent une réponse transformatrice. La démilitarisation et l'égalité entre les hommes et les femmes ne sont pas uniquement des impératifs moraux, ce sont des nécessités pratiques pour s'assurer d'un avenir pacifique et durable.

